



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIJON

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 30 avril 2026

Président de Séance : M. N'DIAYE.

Date de convocation : 16 avril 2026.

Membres présents : (9) M. N'DIAYE, M. LEHENOFF, Mme MAGLICA, Mme GERBET, Mme GINDRE, M. FOUSSET, M. FOUILLOT, Mme GAUTHIE, Mme BERTUCAT.

Membres excusés représentés : (5) Mme KOENDERS représentée par M. N'DIAYE, Mme AKPINAR-ISTIQUAM représentée par M. LEHENOFF, Mme TENENBAUM représentée par Mme MAGLICA, Mme SIMONE représentée par Mme GINDRE, M. CHRETIEN représenté par M. FOUSSET.

Membres excusés : (3) M. JASPART, Mme JACQUENET, Mme VIAN.

Objet : Budget primitif – exercice 2026

BUDGET GENERAL

Le budget général 2026 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) comprend un budget principal ainsi qu'un budget annexe : le centre d'accueil de jour « Les Marronniers ».

Le budget général se présente comme suit :

- Fonctionnement = 11 215 049,21 € (- 208 094,03 € soit – 1,82 % par rapport au BP de 2025) ;
- Investissement = 467 212,92 € (+ 68 002,14 € soit +17,03 % par rapport au BP de 2025).

BUDGET PRINCIPAL

Instruction budgétaire et comptable M 57

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / 2025
011 – Charges à caractère général	2 430 795,41 €	2 542 686,87 €	- 111 891,46 € soit -4,40%
012 – Charges de personnel	6 209 500,00 €	6 183 700,00 €	+25 000 € soit + 0,42 %
65 – Autres charges de gestion courante	1 693 296,40 €	1 831 753,37 €	- 138 456,97 € soit -7,56%
67 – Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	identique
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	7 513,00 €	1 025,00 €	+ 6 488,00 € soit +632.98 %
42 – Opérations d'ordre	166 500,00 €	200 000,00 €	-33 500 € soit -16,75%
TOTAL	10 512 604,81 €	10 764 165,24 €	- 251 560,43 € soit -2,34 %

Recettes de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / BP 2025
002- Résultat de fonctionnement reporté	440 830,81 €	796 919,24 €	- 356 088,43 € soit - 44,68 %
013 – Atténuations de charges	5 000,00 €	6 000,00 €	- 1 000 € soit -16,67 %
70 – Produits des services, domaine et ventes diverses	1 169 300,00 €	1 200 432,00 €	- 31 132,00€ soit -2,59 %
74 – Dotations et participations	7 995 596,00 €	7 852 304,00 €	+ 143 292,00 € soit +1,82 %
75 – Autres produits de gestion courante	900 828,00 €	900 828,00 €	Identique
76- Produits financiers	1 050,00 €	5 576,00 €	-4 526,00 € soit -81,17 %
77 – Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	
042 – Opérations d'ordre	0,00 €	2 106,00 €	-2 106,00€ soit – 100 %
TOTAL	10 512 604,81 €	10 764 165,24 €	- 251 560,43 € soit – 2,34%

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / BP 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées (cautions)	32 000,00 €	40 000,00 €	-8 000 € soit -20%
20 - Immobilisations incorporelles	78 000,00 €	52 000,00 €	+26 000,00 € soit +50 %
204 - Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	
21 - Immobilisations corporelles	245 441,69 €	278 593,83 €	- 33 152,14 € soit – 11,90%
27 - Autres immobilisations financières (prêts)	5 000,00 €	5 300,00 €	- 300 € soit -5,66 %
040 - Opérations d'ordre	0,00 €	2 106,00 €	-2 106,00 € soit -100 %
Restes à réaliser	79 771,92 €	0,00 €	+79 771,92 € soit +100 %
TOTAL	440 213,61 €	377 999,83 €	+62 213,78 € soit +16,46%

Recettes d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / BP 2025
001 Résultat d'investissement reporté	253 713,61 €	157 999 ,83 €	+95 713,78 € soit +60,58%
024 – Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	
16 – Emprunts et dettes assimilées (cautions)	20 000,00 €	20 000,00 €	Identique
27 – Autres immobilisations financières (prêts)	0,00 €	0,00 €	
040 – Opérations d'ordre	166 500,00 €	200 000,00 €	-33 500,00€ soit -16,75%
TOTAL	440 213,61 €	377 999,83€	+62 213,78 € soit +16,46%

BUDGET ANNEXE – Centre d'accueil de jour « Les Marronniers »
Instruction budgétaire et comptable M22

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / BP 2025
I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante	196 446,60 €	156 210,00 €	+40 236,60 € soit +25,76 %
II – Dépenses afférentes au personnel	483 800,00 €	476 200,00 €	+7 600,00 € soit +1,60 %
III – Dépenses afférentes à la structure (y compris amortissements)	14 674,40 €	26 568,00 €	- 11 893,60 € soit –44,77%
Déficit de la section d'exploitation reporté	7 523,40 €	0,00€	+ 7 523,40 € soit + 100 %
TOTAL	702 444,40 €	658 978,00 €	+43 466,40 € soit +6,60%

Recettes de fonctionnement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / BP 2025
I – Produits de la tarification	480 000,00 €	460 000,00 €	20 000 € soit +4,4 %
II – Autres produits relatifs à l'exploitation	1 900,00 €	900,00 €	
III – Produits financiers et produits non encaissables	220 544,40 €	166 683,37 €	+53 861,03 € soit + 32,3 %
Excédent	0,00 €	31 394,63 €	
TOTAL	702 444,40 €	658 978,00 €	61 198,00 € soit +10,24 %

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / BP 2025
21 – Immobilisations corporelles	26 999,31 €	17 781,81 €	+9 217,50 € soit +51,84%
TOTAL	26 999,31 €	17 781,81 €	+9 217,50 € soit +51,84%

Recettes d'investissement :

Chapitres budgétaires	BP 2026	Rappel BP 2025	Variation BP 2026 / BP 2025
001 Résultat d'investissement reporté	19 999,31 €	14 210,95 €	+ 5 788,36 € soit 41%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0	100,00 €	
28 – Opérations d'ordre	7 000,00 €	7 000,00 €	
TOTAL	26 999,31 €	17 781,81€	+ 3 429 € soit +19,28 %

Après examen détaillé de ces budgets, les membres du conseil d'administration :

- adoptent le budget primitif de l'exercice 2025 du budget principal du CCAS et du budget annexe « les Marronniers » conformément aux instructions budgétaires et comptables M 57 et M22 ;
- approuvent la constitution, sur le budget principal du CCAS, d'une provision pour dépréciation des actifs circulants à hauteur de 1 025,00 € concernant les créances non recouvrées et non éteintes datant de plus de 2 ans ;
- précisent que les crédits nécessaires à la constitution de cette provision, opération dite semi budgétaire au sens de la nomenclature comptable en vigueur, sont inscrits en dépenses de fonctionnement au budget principal, au chapitre 68 ;
- autorisent la Présidente ou son représentant légal à signer tout document contractuel nécessaire à son exécution.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Pour la Présidente et par délégation,

Massar N'DIAYE

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Direction des Affaires Générales et Budgétaires : 1

Ressources internes : 1